

Agence Interdépartementale
Aude Pyrénées orientales
27 DEC. 2012

COMMUNE DES ILHES CABARDES
EXTRAIT DU REGISTRE

ARRIVÉE A L'ONF
NOMBRE DE CONSEILLERS
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice : 8
Présents : 7
Votants : 7
Absent excusé: 1

L'an deux mille douze
Le 16 novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de : **LES ILHES CABARDES**
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la
Présidence de ICHE Henri, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 9/11/2012.

PRESENTS : BARRON Raymond, BUZZINI Éric, ICHE Henri, ROGER Bernard,
ROGER Jacques, MARTY Stephan, POLLET Olivier.

ABSENT : ICHE épouse LABENC Marie-Pierre.

OBJET : ONF projet d'aménagement de la forêt Communale.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du contenu du document
d'aménagement de la Forêt Communale pour la période 20133-2032 que l'ONF a
élaboré en concertation avec lui.

Monsieur le Maire précise que l'ONF proposera chaque année un programme de
travaux et un programme de coupes conformes à cet aménagement, et que , seulement
alors, sera décidé de la programmation effective ou du report des travaux proposés, en
fonction notamment des possibilités budgétaires de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE le projet présenté;

CHARGE l'ONF d'élaborer le document technique destiné à la consultation du
public, conformément aux dispositions des articles D212-6 et D212-2° du Code
Forestier et de le transmettre à l'État en vue de sa mise à disposition sur les sites
internet de la Préfecture de l'AUDE à CARCASSONNE.

Ainsi Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

LE MAIRE


ICHE Henri

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Préfecture de Carcassonne le
Et publication le

